



Le ministère de la santé annule la réunion du 3 juin : une provocation et un chantage en guise de dialogue !

La réunion du 3 juin portant sur l'attractivité des postes de rééducateurs de la Fonction Publique Hospitalière, et donc des orthophonistes, vient d'être tout simplement annulée par le ministère de la Santé !

Cette décision a été prise au prétexte que le décret sur la prime est finalisé.

Rappelons-le, cette prime concerne uniquement les nouveaux titulaires. En sont exclus tous les professionnels encore en poste et les nouveaux qui ne seraient que contractuels, et ce, uniquement dans des zones dites fragilisées.

Aux dires du ministère et de lui seul, la réunion du 3 juin, n'aurait donc plus lieu d'être.

Alors que la journée de mobilisation des orthophonistes s'organisait, le même ministère a tenté de faire chanter les représentants des professionnels et des étudiants en promettant d'annoncer des grilles (sans préciser leur niveau) en échange de l'annulation de la manifestation.

C'est donc bien que le ministère a dès maintenant un projet de grilles à présenter ! Et la négociation avec les organisations salariales peut donc commencer dès le 3 juin, sans les repousser au 24 juin dans le but de les faire passer en toute discrétion pendant l'été !

Nous n'acceptons pas de telles manœuvres faites avant tout aux dépens des patients mais aussi des étudiants.

Nous exigeons que la réunion prévue ait lieu avec comme ordre du jour les grilles salariales comme tout le monde le demande depuis des mois !

Nous appelons plus que jamais les orthophonistes salariés et libéraux ainsi que tous les étudiants à maintenir et à renforcer leur mobilisation, donc à faire grève et à se rassembler.

devant le ministère de la Santé le vendredi 3 juin à 11h00
pour que de nouvelles grilles salariales soient examinées,
seule mesure attractive pertinente !

CONTACTS PRESSE :

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNEO : Héroïse HERVY : 06 99 63 01 11 / Marie NEGRON 07 63 64 01 11

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Didier BIRIG 06 64 90 66 03 / Christine ARDAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99

UNSA : Jean-Claude STUTZ : 06 16 64 73 01

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55